

# Culture Montréal

ÉLECTIONS  
CANADA 2021

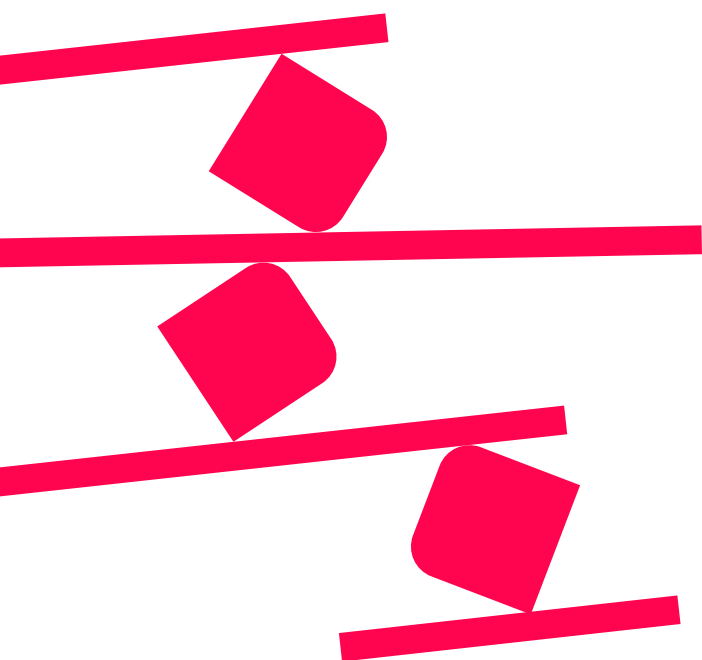
LA  
CULTURE  
FAIT  
CAMPAGNE  
POUR LA  
RELANCE



# TABLE DES MATIÈRES

---

Préambule	3
<hr/>	
<b>1. Montréal, métropole culturelle</b>	<b>6</b>
<hr/>	
<b>2. Montréal, métropole francophone du Canada</b>	<b>16</b>
<hr/>	
<b>3. Montréal, métropole internationale</b>	<b>19</b>
<hr/>	
Remerciements	22



# LA CULTURE FAIT CAMPAGNE POUR LA RELANCE

## Plateforme pour enrichir le débat sur les arts et la culture

Dans le cadre des élections fédérales 2021 Culture Montréal souhaite mettre en lumière les principaux enjeux qui ont une incidence directe ou indirecte sur le développement de Montréal en tant que métropole culturelle. Avec cette plateforme, Culture Montréal présente 13 recommandations qui visent à placer la culture au cœur du débat public.

## PRÉAMBULE

L’empreinte du gouvernement fédéral à Montréal peut paraître aux yeux de personnes non averties, quelque peu lointaine et diffuse.

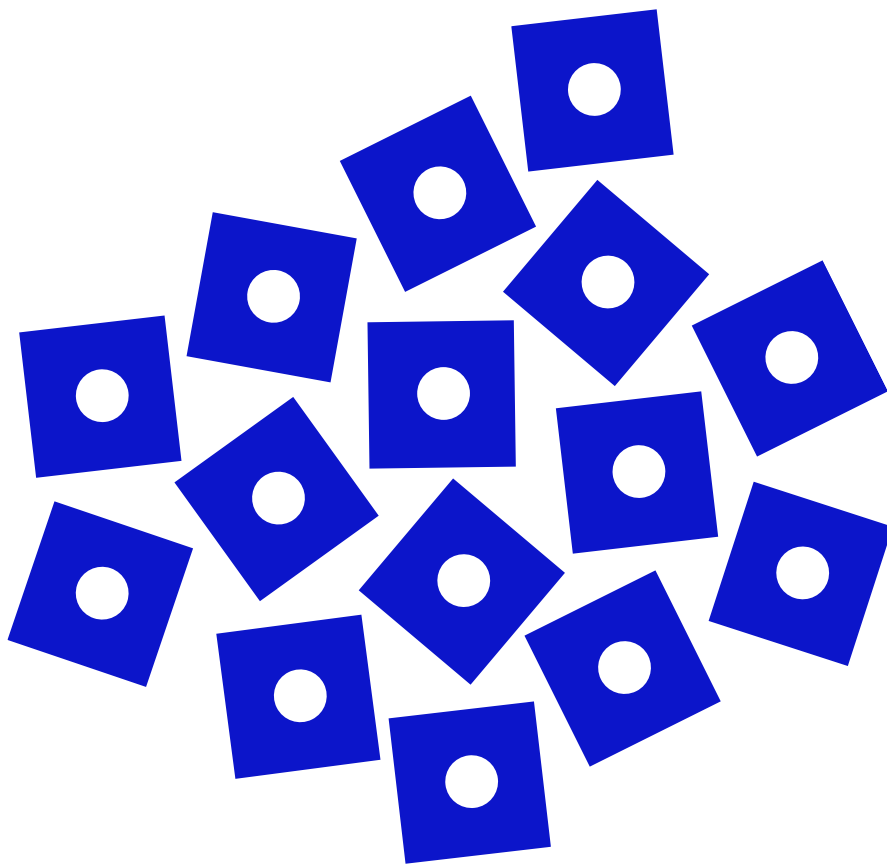
Pourtant, celui-ci est un acteur bien présent sur le territoire montréalais. Pensons simplement aux voies de chemin de fer qui traversent de part en part nos quartiers Saint-Henri, Mile-End et Villeray, aux ponts Jacques-Cartier et Samuel-De Champlain qu’empruntent chaque jour des milliers d’automobilistes, ou encore à la voie maritime du Saint-Laurent par laquelle transitent les navires. Bien souvent, ce qui relie Montréal au reste du continent relève du gouvernement fédéral. Le site historique national du Canal de Lachine en est l’illustration parfaite. Lieu de convergence est-ouest, le Canal s’étend du Vieux-Port au lac Saint-Louis, offrant une traversée historique de 14 km parmi les paysages industriels et maritimes. Avec le Vieux-Port et le Canal de Lachine, propriétés fédérales, Ottawa joue un rôle central dans la revitalisation de deux sites emblématiques de Montréal, dont le potentiel culturel et récréotouristique est immense.

Même si l’intervention en culture relève du gouvernement du Québec, le gouvernement fédéral participe activement à l’essor et au rayonnement de la vie culturelle montréalaise, en soutenant l’écosystème créatif par l’entremise du ministère du Patrimoine canadien, du Conseil des arts du Canada, de la Société Radio-Canada, du Fonds des médias du Canada, ou encore de l’Office national du film du Canada et de Téléfilm Canada, ces deux derniers ayant leur siège à Montréal. En outre, d’autres ministères et agences prennent part au développement culturel de Montréal, tel Parcs Canada qui agit en faveur de la préservation et de la valorisation du patrimoine naturel et culturel.

## Un engagement pour la relance

La pandémie et la mise à l'arrêt de l'économie ont eu des répercussions majeures sur le milieu artistique et culturel. Face à cette situation, le gouvernement fédéral a déployé des mesures exceptionnelles pour soutenir les artistes, travailleurs, travailleuses et organismes du secteur culturel. Ces mesures et plus largement les dépenses engagées par le gouvernement fédéral constituent un investissement pour la relance et l'avenir de la création, production et diffusion montréalaise, mais également, par ricochet, pour l'ensemble de nos communautés et de nos quartiers.

Au-delà du financement, c'est la question des objectifs poursuivis qui est déterminante, à l'heure où notre monde est en proie à de profondes mutations. Au cours des quatre prochaines années, l'action culturelle du gouvernement fédéral devra prendre en compte, plus que jamais, la grande transition démographique, environnementale et technologique que nous vivons actuellement et qui bouscule nos façons de vivre, d'être et de faire. Les décisions qu'Ottawa sera amenée à prendre auront une influence significative sur le devenir de Montréal, métropole culturelle.





# **MONTRÉAL, MÉTROPOLE CULTURELLE**



# 1. MONTRÉAL, MÉTROPOLE CULTURELLE

Pour une métropole comme Montréal, la culture constitue une dimension et une condition de son développement social, économique et environnemental. La culture fait rayonner Montréal en tant que métropole culturelle. Elle agit comme vecteur de vitalité et de cohésion pour l'ensemble de la société montréalaise.

## 1.1 Projet DestiNATIONS

Contrairement à d'autres villes canadiennes d'importance, Montréal ne dispose pas d'un lieu emblématique qui mette en valeur les arts et la culture des Premières Nations. En gestation depuis plus de dix ans, le projet d'ambassade culturelle et artistique DestiNATIONS est maintenant arrivé à maturité.

Ayant déjà reçu l'appui officiel de la Ville de Montréal, ce projet est essentiel parce qu'il favorisera une compréhension mutuelle entre autochtones et non-autochtones et qu'il apportera une contribution significative, à la fois au tourisme culturel montréalais et au développement social, culturel et économique des Premières Nations dans toutes les régions du Québec.

### RECOMMANDATION

01

Culture Montréal recommande au gouvernement du Canada de confirmer son appui moral et financier à la réalisation du projet DestiNATIONS, conçu dans le but de faire connaître l'histoire, les traditions et la richesse de la création contemporaine des Premières Nations, dans un contexte qui favorise leur développement social et économique.

## 1.2 Les enjeux de politique publique

### → Les grandes institutions culturelles

Depuis 2016, le gouvernement du Canada a réalisé des contributions majeures dans plusieurs institutions culturelles, doublant le budget du Conseil des arts du Canada et bonifiant celui de la Société Radio-Canada. À cela s'ajoutent des sommes supplémentaires pour le Fonds du Canada pour les espaces culturels et pour le soutien à l'exportation de nos œuvres et de nos produits. Citons également la création du Fonds d'indemnisation à court terme pour les productions audiovisuelles canadiennes ou encore la bonification du Fonds de la musique du Canada pour répondre aux répercussions de la crise sanitaire.

Cependant, beaucoup de travail reste à réaliser. Nous pensons particulièrement à la situation de l'Office national du film du Canada (ONF), de Téléfilm Canada ainsi que du Fonds des médias du Canada.

Contrairement à d'autres sociétés de la Couronne, l'ONF a peu bénéficié des réinvestissements récents alors qu'il devait composer, depuis des années, avec des compressions budgétaires à répétition. En dépit du déménagement récent de son siège social au Quartier des spectacles, sa capacité de financer un nombre suffisant de productions en documentaire et en animation n'a pas été améliorée, alors que le contexte politique global, au contraire, l'exige plus que jamais.

D'autre part, bien que Téléfilm Canada ait bénéficié d'une révision à la hausse de son financement, celui-ci reste encore en deçà de ce qui serait nécessaire pour combler les besoins existants avant la pandémie et ceux qui se sont ajoutés par la suite. C'est le cas également pour le Fonds des médias du Canada, pour lequel une bonification de son enveloppe globale permettrait de poursuivre le développement, la production et le rayonnement des contenus canadiens. Avec ces augmentations, les deux institutions pourraient rééquilibrer leurs enveloppes afin d'attribuer au moins 40 % des investissements à la production en langue française.

#### RECOMMANDATION

02

Culture Montréal recommande au gouvernement du Canada :

- de pérenniser les programmes développés en réponse à la crise sanitaire afin de contribuer à la relance du secteur ;
- de donner à l'Office national du film du Canada les moyens financiers nécessaires pour continuer à jouer un rôle phare en documentaire, en animation et en production interactive ;
- de poursuivre les investissements pour Téléfilm Canada et le Fonds des médias du Canada afin d'atteindre l'équité des budgets de production en ce qui concerne les contenus audiovisuels en langue française.

## → Le sous-financement des écoles d'art

Montréal peut compter sur la présence d'écoles de formation artistique de haut niveau, dont les personnes diplômées se distinguent sur toutes les scènes, ici comme à l'étranger. Plusieurs de ces écoles reçoivent un financement significatif du Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts (FCFSA), administré par le ministère du Patrimoine canadien.

Le budget du FCFSA, à toutes fins pratiques, n'a pas changé depuis 2009. Les difficultés majeures vécues à la fois par les écoles d'art et leurs communautés étudiantes, depuis le début de la pandémie, n'ont fait qu'exacerber les impacts déjà très réels de ce sous-financement. Il est urgent que la dotation du FCFSA soit revue en profondeur, à la fois pour faciliter la sortie de la crise sanitaire et, par la suite, pour permettre de hausser le financement des bénéficiaires existants et d'accueillir de nouvelles institutions d'enseignement des arts.

### RECOMMANDATION

03

Culture Montréal recommande au gouvernement du Canada d'augmenter significativement l'enveloppe budgétaire du Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts, afin de mieux répondre aux besoins des bénéficiaires actuels et d'accueillir de nouvelles écoles d'art.

## → Les projets d'infrastructures culturelles

Montréal dispose d'un solide réseau de lieux culturels, théâtres, musées, galeries, ateliers et autres espaces de création, production et diffusion. Depuis plusieurs années, compte tenu de l'évolution des pratiques artistiques et du vieillissement des installations existantes, nombre de projets de construction, rénovation, ou mise à niveau des équipements sont entrepris.

Il est utile de rappeler que la mise à niveau de notre réseau d'infrastructures culturelles constitue un investissement qui génère des retombées économiques, tout en favorisant la transition écologique.

Outre le programme *Bâtiments communautaires verts et inclusifs*, qui vise tous les secteurs, la principale source de financement fédérale pour les infrastructures culturelles provient du Fonds du Canada pour les espaces culturels (Patrimoine canadien), lequel dispose d'un budget annuel de subventions de 54 M\$ jusqu'en 2028, pour l'ensemble du territoire canadien. Parmi ces 54 M\$, 12,4 M\$ par an sont octroyés aux projets québécois.



Mais force est de constater que les besoins ne peuvent actuellement être comblés par ce programme. Rien que pour Montréal, entre 2016 et 2019, ce sont 77 demandes de subventions qui ont été déposées pour un total d'environ 86 M\$ de besoins estimés. En outre, il n'est pas rare que les coûts d'un seul projet d'envergure absorbent jusqu'à 25 % des fonds dévolus au Québec, obligeant Patrimoine canadien à hiérarchiser les urgences. Il serait également souhaitable que le programme *Bâtiment communautaires verts et inclusifs* réserve une partie de son budget aux lieux culturels.

#### RECOMMANDATION

04

Culture Montréal recommande au gouvernement du Canada :

- d'augmenter l'enveloppe budgétaire du Fonds du Canada pour les espaces culturels;
- de réserver une partie du programme *Bâtiments communautaires verts et inclusifs* aux lieux culturels.

## ON AJOUTE NOTRE VOIX

Compte tenu de l'importance stratégique des enjeux suivants pour la pérennité des milieux culturels montréalais et canadiens, nous apportons ici notre soutien aux recommandations formulées par la Coalition pour la diversité des expressions culturelles.

### → L'examen de la Loi sur la radiodiffusion

En quelques années, le numérique a bouleversé la chaîne de production culturelle, transformé les modèles économiques traditionnels de la culture et offert de nouvelles voies d'accès aux œuvres. Le phénomène affecte directement l'environnement des industries de la culture et des médias.

La croissance exponentielle des plateformes étrangères, telles que Netflix ou YouTube, entraîne non seulement une fragmentation des auditoires, les jeunes délaissant de plus en plus la télévision et la radio pour les services en ligne, mais provoque aussi une diminution des revenus publicitaires du secteur de la radiodiffusion. Par conséquent, cela fait pression à la baisse sur les revenus du Fonds des médias du Canada, lequel finance la production de contenus canadiens, passant en trois ans de 400 M\$ à 350 M\$, ce qui oblige le gouvernement fédéral à compenser les pertes.

Contrairement aux médias traditionnels, les plateformes étrangères ne sont pas soumises aux lois fédérales qui avaient été précisément instaurées pour soutenir la production d'une culture nationale dans le contexte de la mondialisation, autrement dit de l'hégémonie culturelle des États-Unis. Elles ne sont donc pas tenues de répondre à aucune exigence de financement et de découvrabilité de nos cultures québécoise et canadienne. L'enjeu majeur qui se joue ici est bien celui de la préservation et de la valorisation de nos contenus culturels locaux et nationaux, dans toute leur diversité.

En 2018, le CRTC dans son rapport *Emboîter le pas au changement*, s'est positionné en faveur d'une contribution des services en ligne internationaux et des fournisseurs d'accès internet au financement de la production canadienne. Par ailleurs, le gouvernement a créé un groupe d'experts chargé notamment d'émettre des recommandations quant à la modernisation de ces lois. Le rapport publié au début 2020 et composé de 97 recommandations a été largement salué par le milieu. Depuis lors, le projet de Loi C-10 déposé à la Chambre des Communes en novembre 2020 a fait l'objet d'intenses travaux parlementaires, retardant son adoption.

De nombreux efforts ont été entrepris au courant des deux dernières années pour accélérer le processus de révision de la Loi sur la radiodiffusion. Le secteur a été extrêmement fragilisé par la pandémie et il apparaît essentiel que le dossier soit pris en charge par le nouveau gouvernement dans les plus brefs délais.

#### RECOMMANDATION

05

Culture Montréal appuie les recommandations de la Coalition pour la diversité des expressions culturelles (CDEC) et recommande au gouvernement du Canada :

- de se saisir du projet de Loi C-10 amorcé lors de l'administration précédente et d'accélérer son adoption de manière à pouvoir imposer le plus rapidement possible aux services de programmation en ligne une contribution à la mise en valeur et au financement des contenus canadiens.

#### → La modernisation de la Loi sur le droit d'auteur

Modifiée en 2012 par le Parlement canadien, la Loi sur le droit d'auteur comporte depuis lors un grand nombre d'exceptions valorisant le droit des utilisateurs et utilisatrices au détriment de celui des créateurs et créatrices. Plusieurs d'entre elles ne prévoient pas de compensations financières versées aux créateurs et créatrices pour l'exploitation de leurs œuvres et privent ainsi les ayants droit de précieux revenus. La chute de leurs revenus a été de surcroît amplifiée par les nouvelles façons de consommer les œuvres à l'ère du numérique.

Dans la foulée du processus de révision de la Loi sur le droit d'auteur entamé en 2018, le Comité permanent du Patrimoine canadien soulignait dans son rapport de 2019 *Paradigmes changeants* la détérioration des conditions de vie professionnelles des artistes et des créateurs et créatrices. Il recommandait notamment de revoir, clarifier ou supprimer « les exceptions contenues dans la Loi sur le droit d'auteur ».

En 2021, le gouvernement a mené successivement la consultation sur la façon de mettre en œuvre la prolongation de la durée de protection générale du droit d'auteur au Canada et la consultation sur un cadre moderne du droit d'auteur pour les intermédiaires en ligne. Cette dernière avait comme objectif d'aiguiller les options de réforme dans le but de protéger le contenu en ligne couvert par le droit d'auteur et d'en promouvoir l'utilisation, de protéger les droits et libertés individuelles dans un réseau Internet ouvert et d'encourager un marché numérique prospère.

Pour sa part, la Coalition pour la diversité des expressions culturelles (CDEC) a émis une liste de treize recommandations à considérer lors de la révision de la Loi sur le droit d'auteur. Celles-ci s'articulent autour de quatre axes principaux en vue d'assurer :

- une plus grande part remise aux créateurs et créatrices de la valeur générée par les contenus protégés par le droit d'auteur de la part des organisations qui en profitent;
- le rétablissement d'un équilibre afin que la loi canadienne permette aux ayants droit de récupérer les redevances sur leurs œuvres;
- un meilleur système de gestion collective;
- la prise en compte des besoins et réalités des artistes, créateurs, créatrices et organisations autochtones.

#### RECOMMANDATION

06

Culture Montréal appuie les recommandations de la Coalition pour la diversité des expressions culturelles et recommande au gouvernement du Canada :

- de compléter rapidement l'examen de la Loi sur le droit d'auteur et de réduire les exceptions qui y sont prévues afin d'assurer une juste rétribution pour les créateurs, créatrices et ayants droit pour l'usage de leurs œuvres.

## **1.3 Les enjeux territoriaux**

### **→ La mobilité quotidienne entre les quartiers**

Le transport ferroviaire intra-ville existe à Montréal depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Les anciennes usines longeant les voies ferrées abritent maintenant des fonctions variées, allant du résidentiel aux entreprises culturelles et créatives et ces territoires se sont fortement densifiés.

Tous les jours, des centaines de personnes dans ces quartiers traversent illégalement les voies ferrées du CP, pour avoir accès rapidement à une station de métro ou un arrêt de bus à proximité. Elles demandent depuis des années, avec l'appui de la Ville, l'installation de passages à niveau, lesquels permettraient de faciliter les déplacements entre les quartiers en plus de mettre fin aux traversées illégales et dangereuses. Non seulement cela agirait en faveur d'un développement territorial cohérent, participant au décroissement de certains secteurs, mais cela contribuerait aussi à l'essor de la mobilité durable.

En dépit de la décision positive de l'Office des transports du Canada concernant le litige dans Villeray/Parc-Extension, le dossier n'est toujours pas réglé. Il n'y a pas non plus de solution en vue dans le dossier du Mile-End, ni dans le cas du conflit avec le CN dans Pointe-Saint-Charles. Les solutions ne venant qu'au cas par cas, il faut donc convenir d'un nouveau paradigme avec les sociétés ferroviaires, pour que celles-ci en arrivent à reconnaître l'importance de leur contribution au désenclavement des quartiers.

Signalons que le problème ne concerne pas uniquement Montréal, mais de nombreuses villes à travers le Canada, notamment en Ontario et en Colombie-Britannique.

#### **RECOMMANDATION**

**07**

Culture Montréal recommande au gouvernement du Canada de prendre les moyens appropriés pour amener le Canadien National et le Canadien Pacifique à s'asseoir à une table de négociation avec la Ville de Montréal et la société civile, en vue de convenir d'une vision partagée du développement urbain qui inclut le désenclavement des quartiers.

### **→ Le Vieux-Port de Montréal**

Le 12 juin 2017, la Société immobilière du Canada (SIC) a présenté un projet préliminaire d'aménagement du territoire du Vieux-Port, évalué à 175 M\$ et qui se réaliserait sur une période d'une dizaine d'années. Une version définitive, fruit d'une réflexion menée avec la société civile, devait être présentée au cours de l'automne 2017 et les travaux débuter en 2019.

Jusqu'à très récemment, aucune annonce n'avait été effectuée depuis quatre ans concernant l'avenir du Vieux-Port. Quand paraîtra la version définitive du plan d'aménagement? Qu'arrivera-t-il du projet de réalisation d'embarcadours permettant de rapprocher les promeneurs et promeneuses du fleuve? Quel sera l'avenir de la tour du quai des Convoyeurs? Que se passera-t-il avec le hangar 16? Quel sera l'avenir du Centre des sciences?

Le 13 août dernier, le gouvernement a annoncé « la mise en oeuvre de la phase initiale du Plan directeur du Vieux-Port de Montréal » avec un premier investissement de 50 M\$. Cette somme vise principalement « la reconfiguration des entrées » et les travaux sont prévus en 2022.

Pour ce qui est du projet autofinancé de la Pointe-du-Moulin qui permettrait la mise en valeur du Silo 5, le résultat final de la demande de propositions lancée par la SIC en février 2019 n'a toujours pas été rendu public.

Le Vieux-Port de Montréal est l'un des plus importants sites récréotouristiques au Canada. Il accueille annuellement plus de six millions de touristes d'ici et d'ailleurs et constitue donc une attraction culturelle et touristique majeure. Comme ce fut le cas au cours des années 1980-90, le leadership politique et financier du gouvernement du Canada est irremplaçable, puisque le Vieux-Port est un territoire fédéral.

#### RECOMMANDATION

08

Culture Montréal recommande au gouvernement du Canada :

- de s'engager moralement et financièrement à favoriser la mise en oeuvre du plan directeur d'aménagement du Vieux-Port;
- de s'assurer auprès de la Société immobilière du Canada que le projet de plan directeur d'aménagement du Vieux-Port fasse rapidement l'objet d'une entente avec la Ville de Montréal;
- de prendre les mesures appropriées pour favoriser la mise en valeur du Silo 5.

#### → La mise en valeur de l'Est de Montréal

Avec raison, l'Est de Montréal est devenu une priorité stratégique, autant pour la Ville de Montréal que pour les gouvernements du Québec et du Canada. Dans ce dernier cas, plusieurs responsabilités lui incombent, autant de nature générale – notamment en matière de financement du logement social – que plus spécifique, comme le Port de Montréal et la base militaire de Longue-Pointe.

Revitaliser ce territoire immense doit se faire de manière intégrée. Au-delà de la décontamination des sols et de l'installation d'un réseau de transport collectif, il faut prendre en compte l'équité sociale, l'aménagement, le verdissement, ainsi que le développement culturel.

Parmi les forces culturelles de l'Est, le Pôle olympique est incontournable. Des investissements importants ont été effectués et d'autres sont prévus au cours des années qui viennent. Plus au nord, la Cité des arts du cirque, au cœur du parc Frédéric-Back, constitue l'autre pôle culturel d'envergure de l'Est, lequel pourrait devenir l'un des lieux emblématiques de la revitalisation de ce territoire, tout comme le futur Grand parc de l'Est.

Par ailleurs, à quelques notables exceptions, la connexion avec le fleuve Saint-Laurent et la rivière des Prairies n'est pas suffisamment mise en valeur alors qu'elle constitue l'une des grandes richesses de ce territoire. Dans le contexte de la revitalisation de l'Est, plusieurs projets à cet effet sont en gestation, dont *Rives et Dérives*, proposé par Culture Montréal et la Société de développement Angus.

#### RECOMMANDATION

09

Culture Montréal recommande au gouvernement du Canada :

- en tant que partenaire stratégique, de favoriser l'élaboration d'une vision intégrée de la revitalisation de l'Est;
- de contribuer financièrement au développement des infrastructures récréotouristiques et à la mise en valeur du parcours riverain de l'Est.

### → Le Rendez-vous Montréal, métropole culturelle

Le Rendez-vous Montréal, métropole culturelle constitue un mode de gouvernance inédit en ce qui concerne la planification de l'action culturelle à l'échelle d'une grande ville nord-américaine. Réunissant les gouvernements du Canada et du Québec, la Ville de Montréal, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Tourisme Montréal, Culture Montréal et plus largement le secteur culturel, le Rendez-vous vise à renforcer les coopérations entre ces différents intervenants et convenir d'un document d'orientations guidant concrètement le développement culturel de Montréal.

Le contexte lié à la pandémie n'a pas permis d'organiser un nouveau Rendez-vous en 2020, comme prévu, même si la démarche était déjà bien amorcée. Pendant cette période, le gouvernement du Canada a continué d'appuyer à la fois la pertinence d'organiser un nouveau Rendez-vous et le processus pour s'y rendre.

#### RECOMMANDATION

10

Culture Montréal recommande au gouvernement du Canada de maintenir son engagement en faveur de la tenue du prochain Rendez-vous Montréal, métropole culturelle, qui aura lieu au moment où la reprise des activités sera définitivement confirmée.



2

**MONTRÉAL,  
MÉTROPOLE  
FRANCOPHONE  
DU CANADA**

## 2. **MONTRÉAL, MÉTROPOLE FRANCOPHONE DU CANADA**

Figure de proue de la création contemporaine, épicerie d'innovations artistiques et numériques, Montréal est aussi la seule métropole francophone des Amériques, ce qui en fait assurément son caractère distinctif. De plus, la cohabitation et le mélange sur son sol d'autochtones, d'anglophones et d'immigrants venus des quatre coins du monde, font de Montréal une ville plurielle qui a à cœur de bâtir une communauté de destin en français.

L'essor de Montréal en tant que métropole francophone passe aussi par le renforcement des liens avec les francophonies du Canada. Les arts et la culture constituent le meilleur intermédiaire pour y parvenir, puisqu'ils permettent d'abattre les frontières et d'enrichir réciproquement notre vision du monde.

Afin de favoriser l'établissement de relations durables et de consolider son statut de métropole francophone, Montréal a tout intérêt à œuvrer en faveur d'une plus grande mobilité des artistes et circulation des œuvres francophones, et ce dans une optique de réciprocité. Mais à ce niveau de nombreuses contraintes existent.

### → **Les défis**

En effet, les réalités géographiques et démographiques ne sont pas les mêmes; le territoire canadien est vaste et les communautés francophones dispersées. Le public est par conséquent restreint et les réseaux culturels de création et de diffusion moins denses qu'au Québec. Un des principaux enjeux se situe notamment au niveau des infrastructures culturelles. Il y a peu de lieux de diffusion professionnels pleinement équipés et adaptés pour accueillir, par exemple, du théâtre. Ce sont les centres communautaires et les institutions scolaires qui viennent pallier le manque d'infrastructures, jouant ainsi un rôle crucial dans la démocratisation des arts. Surtout, l'extraordinaire vitalité culturelle franco-canadienne est sous la menace constante d'un financement public provincial variant au gré des décisions politiques. Du côté fédéral, le soutien public est davantage au rendez-vous ces dernières années. Le doublement du budget du Conseil des arts du Canada, l'augmentation des fonds pour le programme des langues officielles de Patrimoine canadien et la bonification du Fonds du Canada pour la présentation des arts auront des effets bénéfiques sur les communautés francophones du Canada, même si beaucoup reste à faire.



## → Pour un Plan de circulation

La situation révèle l'absence d'un plan de développement qui permettrait d'établir un diagnostic et de dégager des priorités visant à encourager la mobilité des artistes et la circulation des œuvres francophones au Canada.

Ce plan pourrait comporter un état des lieux des ressources existantes, tant sur le plan du soutien financier, des infrastructures disponibles et des vitrines culturelles, tout en identifiant des axes d'amélioration portant sur des besoins de concertation, d'échanges et de visibilité de la création franco-canadienne.

De plus, celui-ci pourrait venir tirer parti d'autres stratégies gouvernementales en vigueur, telles que la nouvelle *Stratégie fédérale pour la croissance du tourisme* qui considère les événements artistiques et culturels comme un levier majeur pour attirer visiteurs canadiens et étrangers.

Quoi qu'il en soit, ce plan de circulation doit faire l'objet d'une réflexion concertée entre le ministère du Patrimoine canadien, les provinces, les municipalités concernées et les acteurs culturels du secteur. C'est en adoptant une approche multi niveaux que des solutions concrètes peuvent être trouvées, notamment en vue de mobiliser du financement.

### RECOMMANDATION

11

Culture Montréal recommande au gouvernement du Canada de mettre en place, par l'entremise de Patrimoine canadien, un plan de circulation des arts francophones au Canada, afin de favoriser le décloisonnement de la création franco-canadienne.



# 3

## MONTRÉAL, MÉTROPOLE INTERNATIONALE



### **3. MONTRÉAL, MÉTROPOLE INTERNATIONALE**

L'influence de Montréal dans le monde en tant que métropole culturelle relève à la fois de l'excellence de ses artistes et de ses créateurs, de la qualité de ses événements, de la performance de ses industries culturelles et créatives, mais elle dépend aussi des efforts et des initiatives que déploient les gouvernements en termes de diplomatie culturelle.

#### → **La diplomatie culturelle, qu'est-ce que c'est ?**

La diplomatie culturelle, c'est l'ensemble des mesures et des actions qui contribuent à renforcer l'influence, mais aussi l'attractivité, d'une ville ou d'un État sur la scène internationale par la diffusion et la promotion de sa culture, conçue au sens large (arts, architecture, patrimoine, création et production numériques, langue, savoir-faire, valeurs, etc.). Elle vise à établir des relations durables entre les États et les peuples et ce faisant peut faciliter des négociations internationales.

Puissant levier de politique étrangère, la diplomatie culturelle n'est pourtant pas considérée à sa juste valeur au sein de l'appareil fédéral. Elle effectue malgré tout son retour après avoir été considérablement affaiblie, il y a des années, par des compressions budgétaires. La création du Fonds culturel des missions d'Affaires mondiales Canada (AMC), l'augmentation des fonds du programme *Rayonner au Canada* du Conseil des arts du Canada et la mise en place de la *Stratégie d'exportation créative* sont autant d'avancées au service de l'action culturelle extérieure du Canada. Mais cela n'est pas suffisant pour fonder une véritable diplomatie culturelle.

#### → **Pour une stratégie globale**

Un rapport publié en juin 2019 sur la diplomatie culturelle canadienne – le premier du genre – déposé par le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international, met en lumière la nécessité pour le Canada de se doter d'une stratégie globale de diplomatie culturelle.

Cette stratégie permettrait de définir clairement les objectifs poursuivis par le Canada et de déterminer ce que peut apporter l'approche canadienne de la diplomatie culturelle dans le monde actuel. Sur ce point, nous pensons que notre diplomatie culturelle doit trouver un équilibre entre l'atteinte d'objectifs commerciaux et la mise en œuvre d'un rapprochement réel avec nos partenaires, par les échanges artistiques et culturels. Pour ce faire, il s'agirait notamment de renforcer le réseau des représentations à l'étranger pour qu'elles puissent développer une plus grande connaissance des contextes locaux et aider comme il se doit nos artistes et nos créateurs sur le terrain.

De plus, cette stratégie devra prendre en compte le rôle de plus en plus important que jouent les institutions culturelles provinciales et municipales sur la scène internationale. Elle devra aboutir également à une meilleure coordination des actions culturelles extérieures. Il faut dire que la multiplicité des intervenants ne plaide pas actuellement en faveur de l'établissement d'une vision cohérente. Affaires mondiales Canada, Patrimoine canadien, le Conseil des arts du Canada, Téléfilm Canada ou encore l'ONF déploient, chacun à leur manière, des actions de diplomatie culturelle.

#### RECOMMANDATION

12

Culture Montréal recommande au gouvernement du Canada de se doter d'une stratégie globale de diplomatie culturelle afin de structurer ses actions et d'accroître son impact à l'étranger en faisant des arts et de la culture une composante fondamentale de sa politique internationale.



## → Faciliter la mobilité des artistes étrangers

Parmi les enjeux de diplomatie culturelle, il en est un qui compromet sérieusement les échanges culturels et par conséquent le rayonnement de Montréal à l'international : il s'agit des difficultés d'obtention de visa pour les artistes étrangers.

Le problème est double et concerne à la fois la lenteur des délais de traitement, mais aussi les refus, en hausse constante depuis plusieurs années. Cette situation touche l'ensemble des étrangers faisant une demande de visa, particulièrement ceux venant d'Afrique, mais le fait est que cela a des répercussions directes sur les diffuseurs de spectacles et les festivals. La possible annulation de représentations artistiques constitue un risque financier permanent avec lequel nos organismes culturels doivent composer.

En outre, les démarches administratives, pour l'organisme montréalais comme pour l'artiste étranger, s'en retrouvent considérablement alourdies puisque les demandes doivent être souvent refaites dans l'urgence.

Comme le souligne la Coalition canadienne des arts, qui porte ce dossier depuis longtemps, c'est un enjeu qui nuit aux organismes artistiques, aux publics, aux artistes étrangers et plus largement à la réputation du Canada comme pays ouvert et accueillant.

Il faut donc mettre en place un dispositif en faveur de la mobilité des artistes internationaux. Pour cela, le Canada pourrait par exemple s'inspirer de la France qui a adopté en 2016 une carte de séjour pluriannuelle, appelée « Passeport talent », afin de rendre le pays plus attractif pour les talents internationaux. La facilité de délivrance de ce visa est une des clefs de sa réussite même si tout n'est pas parfait. En effet, au niveau des professions artistiques et culturelles, seuls les artistes sont concernés et non les techniciens.

### RECOMMANDATION

13

Culture Montréal recommande au gouvernement du Canada de mettre en place une mesure simplifiée d'obtention de visa pour les artistes étrangers, à l'instar du « Passeport talent » en vigueur en France, afin de renforcer l'attractivité du Canada à l'international et de permettre à nos diffuseurs de spectacles et à nos festivals de participer pleinement au rayonnement de Montréal, métropole culturelle.

# REMERCIEMENTS

Cette plateforme est le résultat de plusieurs heures de recherche et de consultation réalisées auprès de personnes impliquées dans le développement culturel de Montréal et de membres engagés de Culture Montréal sans qui ce document n'aurait pas eu la même pertinence.

Elle a été conçue sous la supervision du conseil d'administration de Culture Montréal et du comité Élections que nous remercions aussi.

## Le comité Élections était composé de :

- Myriam Achard
- Fortner Anderson
- Gideon Arthurs
- Dinu Bumbaru
- Jean-Robert Choquet
- Moridja Kitenge Banza
- Marie Lamoureux
- Pablo Maneyrol

